

PAVANT

79



*bulletin municipal
d'informations*

éditorial du maire

Bons Vœux à tous pour 1980

Habitants de Pavant,

Permettez-moi, au seuil de la nouvelle année, de vous présenter à chacun et à chacune, de la part de vos élus municipaux, les souhaits les plus sincères de bonheur pour l'année nouvelle.

Que ce bonheur soit le retour de la santé pour tous ceux que la maladie a frappés et une vieillesse heureuse pour ceux qui sont retraités; que ce soit un emploi stable pour jeunes et moins jeunes qui cherchent en vain du travail en cette période d'intense chômage et que ce soit pour tous, en ces temps si troublés, le retour d'une vie paisible dans notre charmant petit village.

Mes meilleurs vœux iront aussi à Pavant à qui je souhaite d'obtenir les moyens financiers nécessaires sans lesquels il est difficile de remédier à toutes les insuffisances dont nous souffrons, faute de crédits. Je pense en particulier à certaines rues qu'il faudrait arranger, au terrain de football des jeunes, à la salle des fêtes des anciens du Clos Monsieur, à bien d'autres choses encore...

Avec mes amis du Conseil et les petits moyens dont nous disposons, nous essaierons de toutes nos forces, tout en limitant l'augmentation des impôts, de faire aussi bien que ces dernières années.

Le Maire

Jean PREVOT

les grands événements de l'année 1979

- LA MODIFICATION DU SYSTEME DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES
- L'OUVERTURE OFFICIELLE D'UNE QUATRIEME CLASSE A PAVANT AVEC ACCUEIL DES ENFANTS A L'AGE DE 2 ANS
- LA NAISSANCE DE LA ZONE PAVILLONNAIRE DU CLOS DES FORGES

les activités municipales

Le budget de 1979 fut un budget d'austérité car il fallait « digérer » les dépenses pour la réfection totale de la traverse du pays (22 millions d'anciens francs) et prévoir celles de la 4^e classe et les frais occasionnés par tous les travaux qui découleront de la zone pavillonnaire.

Néanmoins en section d'investissement, les travaux et dépenses suivants ont été inscrits :

- bouclage du réseau d'eau entre la Place de la Mairie et la zone pavillonnaire : 20.000 F,
- électrification de la zone pavillonnaire : 20.000 F,
- réfection de la rue des Prés et de la rue du Val-de-Marne : 50.000 F,
- travaux dans les bâtiments communaux : 10.000 F.

L'année s'achève, hélas. Plusieurs de ces travaux commandés n'ont pas encore été réalisés. Cependant,

LA ZONE PAVILLONNAIRE :

A VU LE JOUR ET SES 20 PAVILLONS SERONT LIVRES DANS LE COURANT DE L'ETE 1980.

LES RESEAUX :

a) **d'eau** : son entretien et sa vérification sont permanents ; une pompe neuve a été installée à la station de pompage, la vieille pompe est remise en état. Tous les compteurs ont été replombés. Les mesures prises les années précédentes dans ce domaine se sont avérées efficaces puisque les ennuis et les cassures sont devenus rares,

b) **d'assainissement** : entretien et vérification permanents.

Installation d'une pompe neuve à la station d'épuration.

Il est bon de rappeler à ce sujet **qu'il ne faut pas jeter n'importe quoi dans les W.C., les lavabos ou les éviers.**

Un bouchage de canalisation coûte cher à tout le monde.

c) **de voirie** : en 1979 le budget ne pouvait permettre que la réfection partielle de la rue des Prés (c'est fait) et l'aménagement de la rue du Val-de-Marne dans sa partie basse (c'est sur le point d'être fait),

d) **d'électricité** : entretien permanent du réseau par une entreprise spécialisée qui fait 2 visites en hiver.

URBANISME :

En dehors de la zone pavillonnaire, plusieurs nouvelles constructions sont en cours dans le village et c'est de bon augure. Si tout va bien, en fin 1980, Pavant devrait compter 100 habitants de plus.

La municipalité s'active toujours pour une amélioration de la zone d'urbanisme et pour obtenir le remembrement des terres communales.

DOMAINE SOCIAL :

- le service social communal progresse ; il a déjà réglé favorablement plusieurs dossiers de particuliers,
- l'aide ménagère se développe surtout pour les moins favorisés. Se renseigner en mairie si l'on est intéressé,
- le colis de Noël des Anciens s'améliore et le repas annuel du 3^e Age est devenu un rendez-vous à ne pas manquer (en 1980, il aura lieu le 23 février).

FETES :

cette année encore, la Fête Patronale, sous l'égide du COMITE DES FETES, fut merveilleusement réussie dans tous les domaines grâce aux jeunes, aux moins jeunes et à de nombreuses personnes âgées qu'il convient de remercier et féliciter ici.

Si vous désirez vous joindre à eux pour 1980, faites-vous connaître, il y a du travail et des responsabilités pour tous les goûts. Merci d'avance.

IL FAUT NOTER ENCORE

- L'achat d'une sonorisation pour l'annonce des AVIS importants, (un indicatif communal spécial est en préparation). Pour pallier à la défaillance des musiques qui animaient les défilés du 8 Mai du 14 Juillet et du 11 Novembre et pour participer aux réjouissances de la Fête Patronale.
- Le brillant comportement du Club Saint-Bald de Pavant à l'exposition du 3^e Age de Villiers-Saint-Denis. Félicitations à tous les participants.
- Le fleurissement des vasques du pays financé par M. le Maire.
- L'achat d'une débroussailleuse.
- La plantation d'arbres au terrain Clos de Monsieur.
- La poursuite d'un travail sérieux pour la remise en ordre du cimetière.
- Que le sapin de Noël de la Mairie a été offert gracieusement par un administré. Chaleureux remerciements à cette personne.

travaux prévus en 1980

CONSTRUCTION DE LA QUATRIEME CLASSE AU GROUPE SCOLAIRE

AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL POUR LES JEUNES

ELECTRIFICATION DE LA SENTE DES ECOLIERS

REFECTION DU CHEMIN NOIR, DE LA RUE BRUNEAU ET DE LA RUE PAVEE

les renseignements pratiques

SACHEZ QUE

- La Mairie est ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 17 à 18 h 30 et le samedi de 11 h à 12 h, tél. 70.04.17.
- Le Maire assure une permanence le SAMEDI de 17 h à 19 h.
- L'Assistante sociale est à votre service en Mairie à chaque fois qu'il y a consultation des nourrissons.
- La Sécurité sociale est à votre disposition tous les jeudis de 14 h à 15 h.
- Un service social communal fonctionne pour les personnes âgées en permanence.

Adressez-vous pour cela en Mairie ou à Mme DIONNET Rosette, tél. 70.04.54.

l'état civil de l'année

CEUX QUI SONT NES :

- Tony FONTAINE
- Sandrine Thérèse PASQUIER
- Murielle Nicole MARCHAND
- Jessy Sylvain GALLET

CEUX QUI SE SONT MARIÉS :

- Patrice ORENGE et Yveline COLIGNON
- Marc OUSSELIN et Amina HADER
- Noël HAWHECKER et Eveline CHEVARD

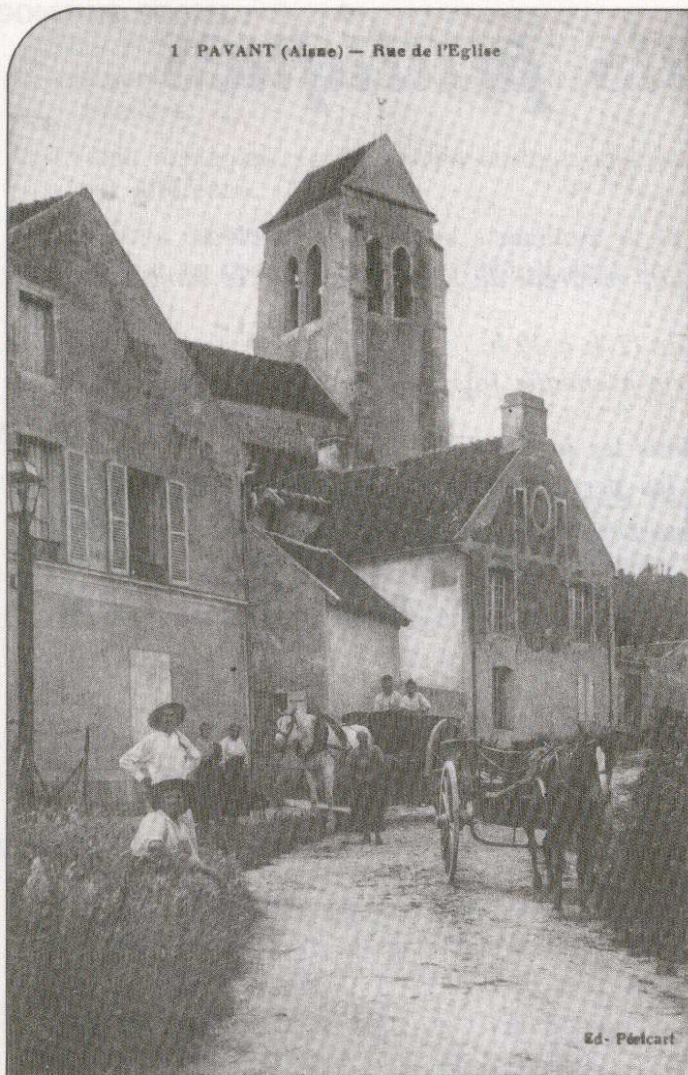
CEUX QUI NOUS ONT QUITTE :

- Francis LATOUR
- Gustave MARLIER
- René BASTIEN

il faut savoir

- Qu'un arrêté interdit la divagation des chiens dans la commune.
- Que l'entretien d'un trottoir en incombe aux administrés.
- Que respecter la propreté des rues c'est l'affaire de tout le monde.
- Que l'usage du Trou de Charly comme décharge publique est interdit.
- Qu'il existe désormais un service de ramassage des gros objets.
- Qu'il est strictement interdit de déplomber un compteur d'eau.
- Que les pelouses de la Mairie ne sont pas des « Vespasiennes canines ».
- Que l'affichage municipal concerne tous les habitants de la commune.
- Qu'un village fleuri est toujours plus agréable à vivre.

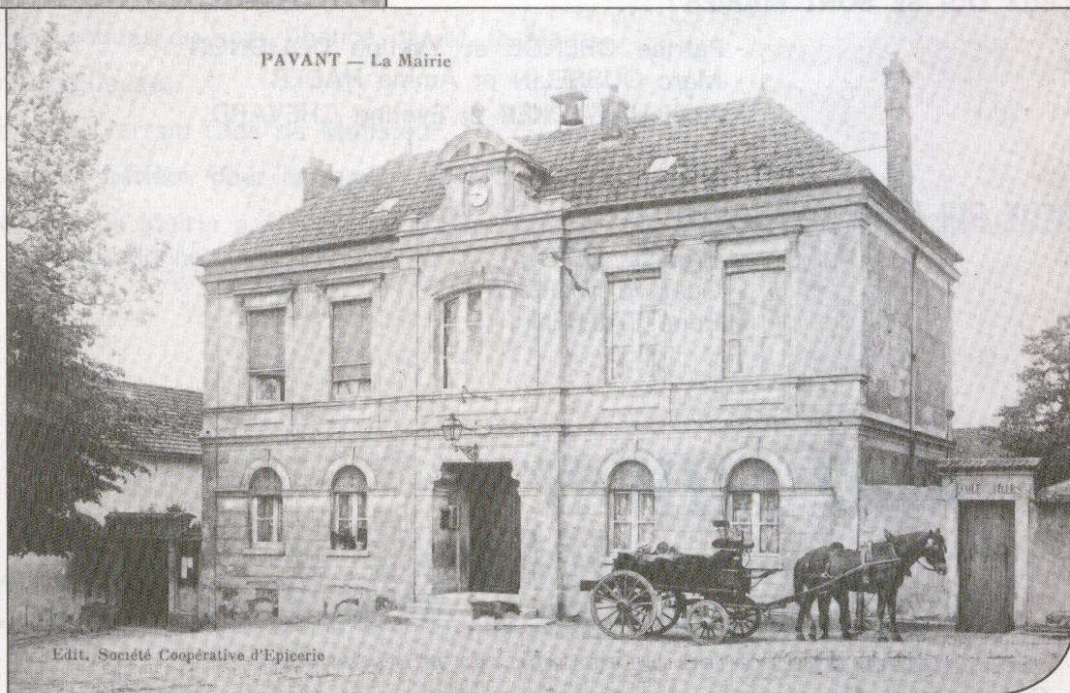
1 PAVANT (Aisne) — Rue de l'Eglise



Ed. Pétcart

PAVANT D'HIER

PAVANT — La Mairie



Edit. Société Coopérative d'Épicerie

**MEILLEURS VŒUX A TOUS
POUR 1980...**

LE CONSEIL MUNICIPAL